



PLAN D'ACTION 2025-2027 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 15 DÉCEMBRE 2025



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES.....	2
MOT DU MAIRE	3
MOT DE LA RESPONSABLE	4
PORTRAIT DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA	5
ORGANISATION MUNICIPALE	6
PERSONNE HANDICAPÉE	8
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	8
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.....	8
PROFIL STATISTIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	9
CADRE LÉGAL	10
OBLIGATIONS MUNICIPALES	10
COMITÉ DE TRAVAIL	11
SUIVI ET INFORMATION.....	11
MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL 2025.....	11
CONSULTATIONS DES ORGANISMES ET DES GENS DU MILIEU	12
MÉCANISMES DE SUIVI	12
BILAN 2024	13
PLAN D'ACTION 2025-2027	25
1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS.....	25
2. HABITATION.....	27
3. INFORMATION ET COMMUNICATION	28
4. TRANSPORT ET MOBILITÉ	29
5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	31
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE	33
7. ADMINISTRATION MUNICIPALE	34
8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE	35
BOTTIN DES ORGANISMES.....	36
RÉFÉRENCES.....	39

LISTE DES ACRONYMES

AIS – Association pour l’intégration sociale de (Rouyn-Noranda)

APHVAT - Association pour personnes handicapées visuelles de l’Abitibi-Témiscamingue

AQLPH - Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

ARLPHAT – Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l’Abitibi-Témiscamingue

CISSAT – Centre de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue

ECI - Enquête canadienne sur l’incapacité

OPHQ – Office des personnes handicapées du Québec

RAPHAT - Regroupement des associations des personnes handicapées

RLRQ - Recueil des lois et des règlements du Québec

MOT DU MAIRE

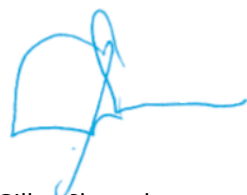
L'ouverture, l'équité et la participation sont au cœur des valeurs de la Ville de Rouyn-Noranda. Nous avons la responsabilité de bâtir une communauté où chacune et chacun peut trouver sa place, contribuer pleinement à la vie collective et s'épanouir, peu importe ses capacités. C'est dans cet esprit que nous présentons le Plan d'action 2025-2027 à l'égard des personnes handicapées.

Ce nouveau plan s'inscrit dans la continuité de nos efforts pour faire de Rouyn-Noranda une ville toujours plus inclusive. Il vise à réduire les obstacles qui freinent encore la pleine participation de toutes et de tous et à renforcer l'accessibilité dans l'ensemble des domaines de la vie municipale. Par des actions concrètes touchant 8 secteurs d'activités (l'accessibilité des lieux et des édifices publics; l'habitation; l'information et la communication; le transport et la mobilité; les sports, les loisirs, la culture et la vie communautaire; la sécurité publique; l'administration municipale; l'intégration professionnelle et la participation sociale), nous réaffirmons notre engagement à bâtir une ville ouverte, équitable et adaptée aux besoins de chacune et de chacun.

En tant que gouvernement de proximité, la Ville de Rouyn-Noranda agit avec conviction pour améliorer le quotidien de sa population. L'accessibilité universelle n'est pas seulement un objectif : c'est une responsabilité partagée et un levier de solidarité. Ensemble, nous pouvons faire de Rouyn-Noranda un modèle d'inclusion durable, où la diversité est reconnue comme une richesse et une force pour toute la communauté.

Rouyn-Noranda est une ville fière, résolument tournée vers l'avenir. Les défis auxquels nous faisons face exigent créativité, solidarité et audace — trois forces qui nous définissent collectivement. En unissant nos énergies et nos talents, nous continuerons de bâtir un milieu de vie encore plus juste, humain et accueillant, où chaque personne peut pleinement participer à la vie de la communauté.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan. Par leur expertise et leur engagement, elles participent activement à faire de Rouyn-Noranda un milieu de vie toujours plus équitable, accessible et solidaire.



Gilles Chapadeau
Maire de Rouyn-Noranda



MOT DE LA RESPONSABLE

Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap demeure une priorité essentielle pour la Ville de Rouyn-Noranda. Par ce nouveau plan d'action, nous réaffirmons notre volonté de réduire les obstacles qui limitent encore la participation sociale et de faire progresser concrètement l'accessibilité universelle dans tous les aspects de la vie municipale.

Ces efforts reposent sur une mobilisation collective : celle du conseil municipal, des équipes de la Ville, des organismes partenaires et de l'ensemble de la population. L'accessibilité ne se résume pas à l'aménagement d'infrastructures adaptées, elle passe aussi par la sensibilisation, l'écoute et la reconnaissance du droit fondamental de chaque personne à vivre dans la dignité et à participer pleinement à la vie de sa communauté.

En tant que responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, je suis fière de contribuer à une démarche qui place l'humain et le respect au cœur des décisions municipales. Ce plan d'action reflète une volonté commune d'agir concrètement pour bâtir une ville inclusive, solidaire et équitable, où chacune et chacun peut évoluer dans un environnement accessible et bienveillant.

Je tiens à remercier toutes les personnes et les organismes qui, par leur engagement et leurs réflexions, ont contribué à l'élaboration de ce plan. Ensemble, nous faisons de Rouyn-Noranda une ville où chaque personne peut vivre, se déplacer et participer pleinement à la vie collective, dans le respect de sa dignité.



Sylvie Turgeon
Conseillère du District 2 – Rouyn-Noranda-Ouest



PORTRAIT DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

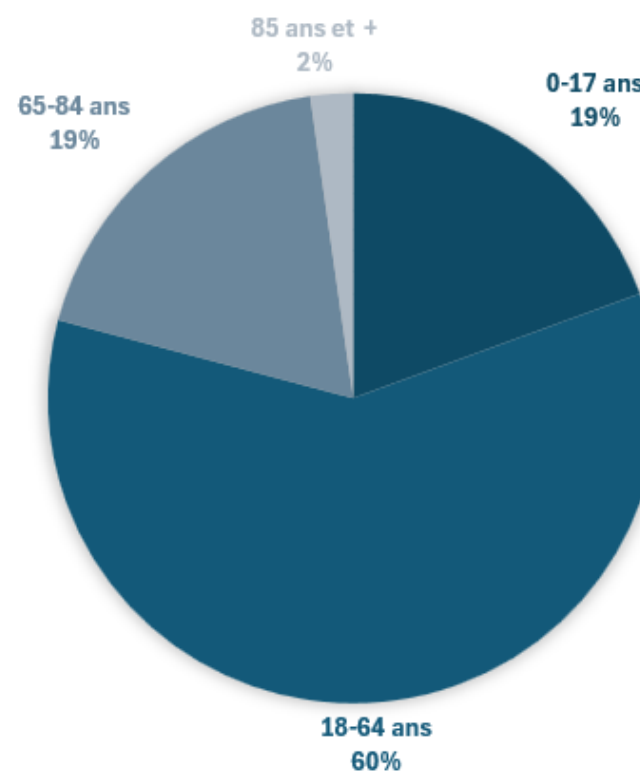
Située au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda se distingue par son dynamisme, son esprit d'innovation et la vitalité de sa communauté. Véritable pôle régional, la Ville rayonne grâce à sa vie culturelle foisonnante, son milieu entrepreneurial créatif et la richesse de ses milieux naturels. Sa population, reconnue pour son engagement et sa solidarité, contribue chaque jour à bâtir une collectivité accueillante, inclusive et tournée vers l'avenir.

Rouyn-Noranda est à la fois une ville et une municipalité régionale de comté (MRC) qui s'étend sur un vaste territoire de 6 484 km². Elle regroupe un noyau urbain dynamique et douze quartiers ruraux, formant une collectivité à la fois diversifiée et solidaire. Le conseil municipal, composé du maire et de douze conseillères et conseillers élus, se réunit généralement 2 à 4 fois par mois afin de veiller au développement harmonieux et durable de l'ensemble du territoire.

En 2024, la population totale de Rouyn-Noranda s'estimait à 43 328 personnes, dont 34 907 étaient âgées de 18 ans et plus. Selon les plus récentes perspectives démographiques, la population totale devrait progressivement diminuer pour atteindre environ 41 855 personnes en 2040. Il est estimé qu'à cette période, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus sera très significative, soit 1 personne sur 4 (25 %), tandis que la proportion de jeunes (0-17 ans) pour cette même période est estimée à seulement 16 %.

D'ici 2040, on estime qu'environ le tiers des personnes âgées de Rouyn-Noranda vivront avec au moins une incapacité, une proportion semblable à celle observée ailleurs au Québec. Cette évolution démographique soulève des enjeux importants en matière d'accessibilité et d'inclusion et rappelle l'importance de poursuivre les efforts collectifs pour favoriser la participation sociale et améliorer la qualité de vie de toutes et de tous.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE EN 2024



ORGANISATION MUNICIPALE

Du point de vue de l'administration municipale, c'est plus de 300 employés réguliers à temps plein et de 300 employés réservistes et occasionnels à temps plein et à temps partiel, répartis en treize sections, qui travaillent chaque jour à rendre Rouyn-Noranda plus accueillante et inclusive.

- Relations avec le milieu;
- Aéroport;
- Développement économique;
- Aménagement du territoire et urbanisme;
- Environnement;
- Greffe et contentieux;
- Ressources humaines;
- Sécurité publique;
- Technologies de l'information;
- Travaux publics et services techniques, matières résiduelles et foresterie;
- Vie active, culturelle et communautaire;
- Communications;
- Trésorerie et services administratifs.



PRINCIPAUX SECTEURS ŒUVRANT AUPRÈS DU MILIEU

Aéroport

L'Aéroport régional de Rouyn-Noranda offre des services aériens réguliers vers les grands centres (Montréal, Québec, Toronto) ainsi que des vols nolisés vers les installations nordiques de la région Nord-du-Québec. Le rayonnement étendu des services offerts permet de répondre aux besoins de transport aérien supportant le développement socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-Est de l'Ontario et du Nord-du-Québec.

Aménagement du territoire et de l'urbanisme

La Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme planifie, aménage et développe le territoire de la ville dans le respect de sa clientèle. Elle planifie les espaces en vue des projets de développement urbains, facilite les démarches des promoteurs et assure le partenariat des services impliqués et du milieu.

Le Service de l'inspection municipale et le Service de l'émission des permis sont également sous la responsabilité de la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Communications

La Direction des communications gère les relations de presse et les publicités dans les médias. Elle voit également à l'application des normes graphiques et à l'image de la Ville.

Sécurité publique

La Direction de la sécurité publique a sous sa gouverne la direction de la sécurité incendie, la gestion des stationnements et des infractions, la sécurité civile ainsi que la brigade scolaire. Nous partageons nos efforts entre la prévention et l'éducation des citoyens à la sécurité, à la protection des personnes et des biens sur un territoire de 6 500 km².

Travaux publics et services techniques

La Direction des travaux publics et services techniques planifie, construit et entretient les infrastructures municipales de production et de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées, de la voirie et des immeubles, de façon à s'assurer que la population bénéficie pleinement des infrastructures et services dont elle s'est dotée.

Le Service de la foresterie et la gestion des matières résiduelles sont également sous la responsabilité de cette direction.

Vie active, culturelle et communautaire

La Direction de la vie active, culturelle et communautaire a pour mission d'offrir une qualité et une diversité de services qui touchent la vie sociale et communautaire. Cela inclut la bibliothèque, l'animation en loisir, le sport, la culture, incluant le Théâtre du cuivre, les événements, le soutien aux organismes, le transport des personnes et les services de proximité, soit l'ensemble des services offerts dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda. Cette direction s'occupe également de l'entretien des parcs et équipements sur le territoire ainsi que de la gestion des cimetières.

PERSONNE HANDICAPÉE

Selon la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale** (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g), une personne handicapée est :

« Toute personne ayant une *déficiences* entraînant une *incapacité significative et persistante* et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée.

- Une *déficiences* correspond à un dysfonctionnement d'une partie du corps.
- Une *incapacité* correspond à la réduction d'une aptitude.

En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'expression « personne en situation de handicap » est utilisée pour désigner une personne qui rencontre des obstacles dans son quotidien. Elle est aussi employée pour désigner une personne handicapée. Il y a toutefois une différence.

La situation de handicap est le résultat d'une interaction entre les incapacités d'une personne, ses activités et son environnement. Elle met l'accent sur l'importance d'agir sur l'environnement de la personne. Selon ce concept, si l'environnement physique et social est adapté, il n'y a pas de situation de handicap.

Des changements peuvent réduire les obstacles qui nuisent à la réalisation des activités de la courante d'une personne, par exemple :

- l'aménagement d'une entrée de plain-pied;
- l'installation de signaux sonores aux intersections;
- l'utilisation de pictogrammes simples pour indiquer les toilettes dans un lieu public.

L'expression a une portée plus large que le terme « personne handicapée ». Elle englobe les personnes qui ont des incapacités significatives et persistantes, mais aussi des incapacités temporaires ou légères. La situation de handicap est circonstancielle. Elle peut aussi évoluer au cours de la vie d'une personne, selon les obstacles qu'elle rencontre dans son environnement pour réaliser ses activités.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Selon Langevin, Rocque, Chalghoumi, Ghorayeb (2011) l'accessibilité universelle se définit comme :

« Le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. »

Plus concrètement, l'accessibilité universelle est un concept d'aménagement favorisant des environnements sans obstacle pour l'ensemble de la population et permettant d'atteindre le même résultat, que la personne vive avec une incapacité ou non.

Des environnements bâtis universellement accessibles favorisent la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité.

Soucieuse de la qualité de vie de l'ensemble de sa population, la Ville de Rouyn-Noranda a intégré dans son Plan d'action de la famille et des aînés un objectif qui consiste à l'élaboration d'une politique d'accessibilité universelle. Cet engagement envers la population démontre bien la volonté d'améliorer les pratiques en accessibilité.

PROFIL STATISTIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au Québec, les personnes avec incapacité de 15 ans et plus présentent un profil sociodémographique et économique moins favorable que celui des personnes sans incapacité.

En effet, les personnes avec incapacité sont, en proportion, plus nombreuses que celles sans incapacité à vivre seules, à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires et à être sans emploi. Elles appartiennent aussi plus souvent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Ce profil est généralement encore moins favorable pour les personnes ayant une incapacité très grave que pour celles ayant une incapacité légère.

Un peu plus de la moitié (53 %) des élèves handicapés obtiennent un diplôme ou une qualification 7 ans après leur entrée au secondaire, en 2022. Chez les élèves réguliers, ce taux est plutôt de 89 %.

QUELQUES DONNÉES CHOCS

En 2022, au Québec :

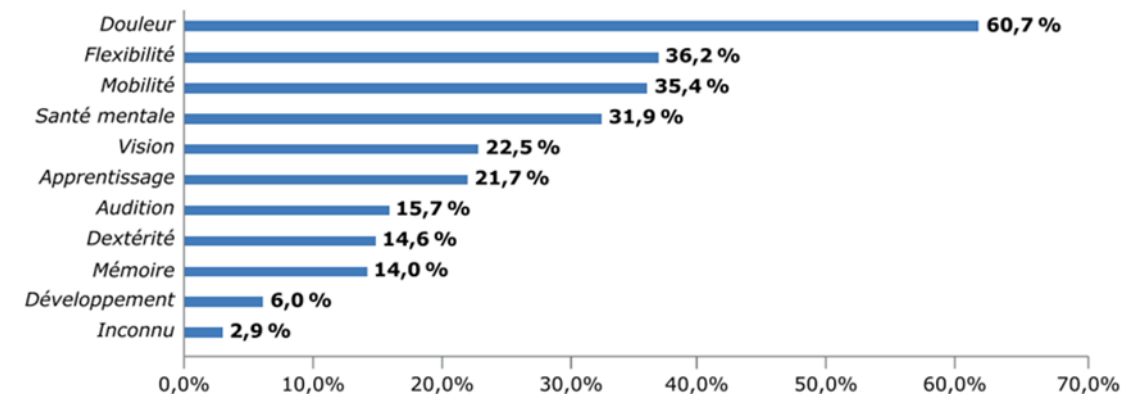
- 1 personne sur 5 (21 %) âgée de 15 ans et plus avait au moins une incapacité qui la limite dans ses activités quotidiennes, soit 1 422 020 Québécoises et Québécois;
- plus du tiers des personnes avec incapacité avait une **incapacité grave** (19 %) ou **très grave** (18 %);
- le **taux d'emploi a augmenté** chez les personnes avec incapacité, une augmentation qui s'observe spécifiquement chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée (était de 69 % en 2017 et de 78 % en 2022).

Le taux d'incapacité a augmenté dans toutes les provinces canadiennes (celui du Québec étant le plus bas), ce qui pourrait être en partie attribuable au vieillissement de la population et à la hausse de l'incapacité liée à la santé mentale chez les jeunes et les adultes en âge de travailler.

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec 2017 et 2022

	2017		2022	
	%	n	%	n
15 à 24 ans	10,4	95 340	16,4	143 280
25 à 64 ans	14,8	640 270	18,8	823 030
65 ans et plus	24,7	317 740	29,8	455 710
Total	16,1	1 053 350	21,0	1 422 020

Type d'incapacité, population de 15 ans et plus, Québec, 2022



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022, Statistique Canada (2023b)
 Compilation : Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2024

CADRE LÉGAL

La **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale** repose sur trois assises importantes :

1. Une **implication accrue** de toutes et de tous pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées au même titre que leurs concitoyennes et concitoyens :
 - ministères et leurs réseaux;
 - **municipalités**;
 - organismes publics et privés.
2. Des **responsabilités** importantes pour les partenaires en ce qui concerne les personnes handicapées et leur famille, par exemple :
 - produire un **plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées**;
 - préparer un **plan de développement en matière de transport**;
 - privilégier un **approvisionnement en biens et services accessibles**.
3. Un **Office** avec des devoirs et des pouvoirs incluant un véritable rôle transversal de vigie, ce qui lui permet de :
 - conseiller le ministre, le gouvernement et les partenaires publics ou privés;
 - s'assurer que la société progresse dans l'amélioration des possibilités offertes aux personnes handicapées en ce qui a trait à leur intégration sociale.

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Article 61.1 de la loi

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 10 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

À la fin de l'actuel Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (2025-2027), qui nécessite une mise à jour annuelle, le plan d'action deviendra annuel comme suggéré par l'OPHQ.

COMITÉ DE TRAVAIL

Le comité interne de travail est formé d'une majorité des services ou directions municipaux afin que ceux-ci s'approprient le dossier et en deviennent porteurs. Ainsi, chacun des participants au comité est la référence dans son milieu en matière d'accessibilité et de lutte aux inégalités.

Comme demandé par l'OPHQ, ce comité a pris soin d'identifier les obstacles, de planifier des mesures pour contrer ces obstacles et de faire le bilan de l'année 2024. Des mesures, des indicateurs de réussite, des responsables et des délais ont été identifiés pour chacun des obstacles.

Le « Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées » a orienté ce plan d'action.

Dès 2026, le comité de la famille et des aînés sera responsable du suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

SUIVI ET INFORMATION

Pour toute demande de renseignement, commentaire ou suggestion en lien avec ce plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées, communiquez avec la **Direction de la vie active, culturelle et communautaire** aux coordonnées suivantes :

Ville de Rouyn-Noranda
Services communautaires et de proximité
201, avenue Dallaire, local 266
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5
Courriel : proximité@rouyn-noranda.ca

MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL 2025

Direction de la vie active, culturelle et communautaire

Candide Beauvais, cheffe des services communautaires et de proximité
Carl Bergeron, chef des sports et loisirs
Émilie Villeneuve, Cheffe de la culture
Jérémy Lavallée, coordonnateur en loisir et sport, responsable du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*
Kim Hurtubise, coordonnatrice à la vie active et aux événements
Olivier Thibodeau, chef des parcs et équipements

Direction des communications

Cynthia Lemay, conseillère en communication

Direction des technologies de l'information

Serge Lebourdais, directeur des technologies de l'information

Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Christophe Baron-Morasse, conseiller en urbanisme

Direction des ressources humaines

Josée Thibodeau, coordonnatrice en ressources humaines

Direction de la trésorerie et des services administratifs

Christian Rivard, chef des acquisitions

Direction de la sécurité publique

Francis Jollette, chef aux opérations

Direction des travaux publics et services techniques, matières résiduelles et foresterie

Daniel Tremblay, chef des immeubles
Réjean Lesage, chef des travaux publics
Yves Blanchette, chef de l'ingénierie

CONSULTATIONS DES ORGANISMES ET DES GENS DU MILIEU

À l'automne 2024, plusieurs organismes œuvrant auprès des personnes handicapées ont été sollicités afin d'entendre leurs préoccupations et leur présenter un projet de plan d'action. Plusieurs regroupements ont répondu à l'appel et ont été très enchantés de la démarche. Ces rencontres ont été excessivement bénéfiques pour mieux comprendre les grands enjeux, mais également pour créer un contact et, éventuellement, une plus grande collaboration entre les organismes et la Municipalité.

En collaboration avec le Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT), un questionnaire de consultation auprès des personnes handicapées fut envoyé à plusieurs membres des organismes locaux afin d'obtenir davantage d'informations concernant les enjeux que ceux-ci vivent.

Liste des organismes ayant été consultés :

- Regroupement des associations des personnes handicapées
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)
Transport adapté Rouyn-Noranda

MÉCANISMES DE SUIVI

Une fois le plan d'action adopté, il se veut un outil de travail pour l'ensemble des services et directions de la Ville. Au cours de l'année, des rencontres de suivi sont effectuées, afin de mettre à jour périodiquement l'avancée des travaux accomplis et de s'assurer de sa réalisation.

Les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées sont également sollicités au besoin et deviennent des partenaires importants dans la lutte aux inégalités afin d'assurer une plus grande participation sociale des personnes handicapées.

L'actuel Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est triennal, nécessitant une mise à jour annuelle, et deviendra annuel dès 2028, comme recommandé par l'OPHQ.

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
1.1 Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces publics	L'accessibilité de certains parcs et sentiers, du mobilier urbain et de certaines structures de jeu n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Élaborer un plan directeur des parcs et des espaces verts tenant compte des principes d'accessibilité universelle.	Parcs et équipements Aménagement du territoire et urbanisme	Le plan est en élaboration et son adoption est prévue en janvier 2025.	Réalisée
		Débuter la mise en œuvre du plan directeur des parcs et des espaces verts.	Parcs et équipements Aménagement du territoire et urbanisme	Aucune action en 2024.	Reportée
		Procéder à la construction d'un bassin récréatif accessible avec descente en plage et jeux aquatiques, incluant des jeux sensoriels, à la plage Kiwanis.	Parcs et équipements	L'ouverture officielle a eu lieu au mois de juillet 2024.	Réalisée
		Aménager un stationnement asphalté et un trottoir permettant l'accès au bassin aquatique sans obstacle	Parcs et équipements	Aucune action en 2024.	Reportée
		Aménager un espace public accessible au parc Lac Hélène	Parcs et équipements	Réalisation complète des travaux.	Réalisée
		Revaloriser le parc des Érables par la création d'un espace de détente et de deux chemins d'accès qui parcourent l'entièreté du parc	Parcs et équipements	Réalisation complète des travaux.	Réalisée
		Ajouter un sentier d'accès et du mobilier adapté au parc Mini-scout	Parcs et équipements	Réalisation complète des travaux.	Réalisée
		Aménager un pavillon, un sentier accessible, du mobilier adapté et de la canopée au parc Victor	Parcs et équipements	Réalisation complète des travaux.	Réalisée
1.2 Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Certains bâtiments ne sont pas universellement accessibles (entrée, porte, ascenseur, comptoir d'accueil, etc.)	Effectuer un audit de tous les bâtiments municipaux permettant d'évaluer l'accessibilité et prioriser les mesures correctives obligatoires.	Immeubles	À la suite du rapport d'analyse produit en 2023, un budget d'amélioration des bâtiments a été demandé en 2024 et octroyé pour les 3 prochaines années (2025, 2026, 2027).	Réalisée
		S'assurer que la réfection des bâtiments tient compte de l'ensemble des améliorations à apporter pour rendre le bâtiment accessible.	Immeubles		

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
1.3 Améliorer l'accessibilité aux espaces de stationnement pour personnes handicapées	Plusieurs obstacles naturels et physiques sont présents entre l'espace de stationnement et les lieux publics.	Assurer la continuité d'un contrat de déneigement des stationnements pour personnes handicapées.	Travaux publics	Un contrat a été octroyé en 2024 pour le déneigement de 18 stationnements pour personnes handicapées au centre-ville.	Réalisée
		Réaliser les interventions prioritaires à la suite de l'analyse de l'accès aux trottoirs et aux parcomètres à partir des espaces de stationnement.	Aménagement du territoire et urbanisme Travaux publics Sécurité publique	Interventions réalisées.	Réalisée
		Installer des mécanismes de paiement électronique à distances pour personnes handicapées	Travaux publics Sécurité publique	Un nouvel horodateur intelligent permettant le paiement à distance a été installé (stationnement Fleury).	Réalisée
		Effectuer une analyse de l'accès au trottoir à partir des espaces de stationnement et des parcomètres (parcours sans obstacle).	Travaux publics	Aucune action en 2024.	Reportée
	L'accès aux bâtiments municipaux est parfois difficile.	Vérifier si des stationnements pour personnes handicapées sont présents devant tous les édifices municipaux.	Immeubles	Un état de situation concernant l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux a été fait par le service des immeubles, incluant les espaces de stationnements.	Réalisée
		À la suite des recommandations du comité circulation, ajouter des espaces de stationnement réservés pour PH	Travaux publics Aménagement du territoire et urbanisme	Des stationnements ont été ajoutés sur la rue Mgr Tessier Ouest et à l'intersection de la rue Taschereau et de l'avenue Larivière.	Réalisée
		Ajouter des espaces de stationnements devant les bâtiments municipaux selon les besoins.	Travaux publics Aménagement du territoire et urbanisme Sécurité publique	Selon les normes de la Ville et des demandes citoyennes, il n'y a pas de besoins actuellement.	Réalisée

2. HABITATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
2.1 Améliorer l'offre de logements et de bâtiments adaptés sur le territoire.	L'offre de logement pour les personnes handicapées est peu nombreuse.	Collaborer avec les organismes et les entrepreneurs qui souhaitent améliorer l'offre de logements adaptés.	Aménagement du territoire et urbanisme	Accompagnement des promoteurs en continu. En 2024, la Ville a travaillé sur 5 dossiers du Programme d'adaptation du domicile (PAD). Un de ces dossiers a été complété.	Réalisée
	Les principes d'accessibilité universelle sont souvent méconnus.	Partager des outils de communication afin de sensibiliser les citoyens, commerçants et entrepreneurs sur les obstacles que rencontrent les personnes handicapées.	Émission des permis Communications	Aucune action en 2024.	Reportée

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
3.1 Augmenter la représentation des personnes handicapées dans les documents officiels.	La représentation des personnes handicapées est peu présente dans les communications de la Ville.	Inclure des photos de personnes handicapées dans des documents officiels de la Ville.	Communications	Lorsque les services d'un photographe sont requis à une activité, une attention est demandée pour avoir des clichés des personnes handicapées présentes.	Reportée
3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées.	Il est parfois difficile de trouver les ressources, services ou programmes offerts aux citoyens vivants avec un handicap.	Créer une section sur le site Internet de la Ville permettant d'inscrire les services et les programmes accessibles.	Communications Sports et loisirs	Promotion de la carte accompagnement loisir (CAL). Promotion de la gratuité du transport adapté.	Réalisée
		Diffuser les séances du conseil municipal via Facebook, afin de permettre aux personnes ayant des enjeux de mobilité d'y prendre part à distance.	Communications Sports et loisirs	Les séances sont partagées sur Facebook et disponibles en rediffusion sur YouTube avec sous-titrage.	Réalisée
		Possibilité de regarder les séances du conseil en rediffusion (sous-titrage lorsqu'il est écouté sur YouTube)	Communications		
		Sur demande, tous les citoyens peuvent avoir accès à la documentation.	Tous les services	Aucune demande en 2024.	Réalisée
		Sur demande, permettre aux citoyens de rencontrer un membre du personnel de la Ville à distance.	Tous les services	Aucune demande n'a été quantifiée.	Non réalisée
		Les polices de caractère privilégiées dans le guide des normes graphiques permettent la lecture fluide.	Communications	Partage de l'information auprès des différents services.	Réalisée
		Faire la promotion des espaces de stationnement permettant le paiement à distance	Communications	Activité de promotion réalisée.	Réalisée
		Diffuser le bottin des organismes.	Sports et loisirs Communications	Le bottin des organismes est partagé sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site Web. Des publicités sur les écrans BAHO ont été effectuées.	Réalisée
Autres réalisations	3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées. : La plupart des conférences de presse sont diffusées en Facebook <i>Live</i> . Dans le cadre de la Politique de participation, intégration de moyens de consultation adaptés qui permettent à toute la population de s'exprimer.				

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes	Les personnes handicapées vivent des difficultés à se déplacer.	Valider la couverture du mobilier urbain en cohérence avec les déplacements des citoyens en vue d'aménager des aires de repos supplémentaires.	Aménagement du territoire et urbanisme Parcs et équipements	Aucune action en 2024.	Reportée
		Lors de l'installation des terrasses saisonnières de restauration, valider le parcours sans obstacles pour les personnes à mobilité réduite et effectuer les ajustements nécessaires.	Aménagement du territoire Immeubles Travaux publics	Travail réalisé annuellement.	Réalisée
		Installer des rampes d'accès temporaires devant les commerces où sont présents des obstacles à la mobilité lors de la zone piétonne.	Aménagement du territoire Parcs et équipements	Travail réalisé annuellement : deux nouvelles rampes ont été installées en 2024 (près du Boston Pizza et du commerce Fantaisies Cristallines).	Réalisée
		Lors du remplacement d'un feu de circulation, évaluer la faisabilité d'ajouter des signaux sonores aux intersections selon l'utilisation des passages piétons.	Ingénierie Aménagement du territoire et urbanisme Comité sur transport des personnes Comité circulation	Signaux ajoutés à la traverse à l'intersection de la 15 ^e Rue et du boulevard Rideau.	Réalisée
		Analyser la durée des lumières aux passages piétons, afin de permettre une traverse sécuritaire pour tous.	Ingénierie Comité sur transport des personnes Comité circulation (Guide de Piétons Québec et de Vélo-Québec)	Aucune action en 2024.	Reportée
		Lors de réfection de voirie, une analyse est réalisée pour s'assurer que les traverses soient sécuritaires	Ingénierie Aménagement du territoire et urbanisme Comité circulation	Une analyse est réalisée systématiquement lors de chaque réfection de voirie.	Réalisée
		Faire l'ajout de projets spécifiques en vue de sécuriser le transport actif.	Ingénierie Aménagement du territoire et urbanisme Comité circulation	Ajout d'ilot central sur la chaussée afin de limiter certaines actions des automobilistes. Aux intersections de la rue Gagné et de l'avenue Larivière puis de l'avenue du Portage et de la rue Mgr Latulipe.	Réalisée

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
4.2 Offrir un service de transport adapté répondant aux besoins.	Le transport adapté ne répond pas parfaitement aux besoins des personnes handicapées.	Actualiser le portrait du transport adapté sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda.	Vie active, culturelle et communautaire	Aucune action en 2024.	Reportée
		Mettre en service un véhicule pour étendre l'offre de transport adaptée sur tout le territoire, sept jours sur sept incluant les soirées.	Vie active, culturelle et communautaire	Aucune action en 2024.	Reportée
Autres réalisations	4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes : Des de plaques podotactiles ont été installées à l'intersection des rues Gamble et 15e Rue.				

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
5.1 Améliorer l'accessibilité aux camps de jour.	Les camps de jour municipaux ne sont pas accessibles à tout type de clientèle.	Produire un rapport d'évaluation des sites de camp de jour identifiant ceux pouvant accueillir des clientèles spécialisées.	Vie active, culturelle et communautaire	N/A	Non réalisée
5.2 Améliorer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour.	Méconnaissance du personnel face aux défis d'intervention avec certains enfants à besoins particuliers.	Établir un partenariat avec l'AISRN et l'ARLPHAT pour faciliter l'intégration de certaines clientèles.	Vie active, culturelle et communautaire	Une demande de soutien financier a été réalisée pour faire l'embauche d'accompagnateurs au camp de jour. En 2024, la Ville a accueilli 51 enfants avec des besoins particuliers et 4 accompagnateurs.	Réalisée
		Offrir une formation spécifique sur les enfants à besoins particuliers.	Vie active, culturelle et communautaire CISSSAT, ARLPHAT	En 2024, tous les accompagnateurs (3), les chefs d'équipes (12) et certains coordonnateurs (2), ont reçu une formation offerte par l'ARLPHAT sur l'accompagnement en camp de jour des enfants à besoins particuliers.	Réalisée
	L'outil utilisé pour l'évaluation des enfants à besoins particuliers est incomplet.	Mettre en place un outil d'évaluation efficace pour favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers.	Vie active, culturelle et communautaire	Implantation de la plateforme Planitou dans tous les camps de jour opérés par la Ville de Rouyn-Noranda. Cet outil permet de consigner les adaptations nécessaires pour un enfant à besoins particuliers. Le parent inscrit les informations dans son compte Planitou. L'animateur de l'enfant, le chef d'équipe et l'équipe de coordination ont accès à ces informations. Même s'il y a un changement de camp, les informations suivent l'enfant.	Réalisée
5.3 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers.	Certains enfants peuvent vivre du rejet en lien avec leurs différences.	Réaliser, sous forme de jeu, des ateliers de sensibilisation aux différents types d'incapacité que peuvent vivre d'autres jeunes dans les camps de jour.	Vie active, culturelle et communautaire	8 camps de jour sur 12 ont participé à une activité de Goalball, un jeu conçu pour les personnes malvoyantes.	Réalisée
5.4 Améliorer l'accessibilité aux activités sportives et culturelles.	Difficulté pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités sportives.	Acquérir des équipements sportifs adaptés.	Vie active, culturelle et communautaire ARLPHAT	Les différents équipements sportifs sont remis aux organismes de plein air afin de pouvoir les prêter aux citoyens en situation d'handicap lorsqu'ils pratiquent une activité (ex. des équipements d'aide au patinage pour les patinoires et un chariot Evo-Cross de type « Longboard »).	Réalisée
		Développer une programmation d'activités sportives et culturelles adaptées en collaboration avec des organismes du milieu.	Vie active, culturelle et communautaire ARLPHAT	N/A	Non réalisée

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
5.5 Améliorer l'accessibilité aux grands événements.	Certains grands événements tel qu'Osisko en lumière et la Fête d'hiver sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Modifier le formulaire de la Politique de soutien aux organismes afin de sensibiliser et d'inciter les organisateurs d'événements à tenir compte de l'accessibilité universelle.	Vie active, culturelle et communautaire	Un ajustement est apporté à la politique de soutien aux organismes pour les grands événements. Des points sont désormais attribués pour le critère suivant : s'assurer de mettre en place des mesures d'accessibilité universelle afin de rendre les activités accessibles autant physiquement que financièrement pour l'ensemble de la population.	Réalisée
		Sensibiliser et encourager les organisateurs de festivals ou d'événements à offrir gratuitement les accès aux accompagnateurs possédant une carte accompagnement loisir.	Vie active, culturelle et communautaire Communications	Action reportée en 2025 et à l'ordre du jour d'une rencontre avec les organisations responsables des grands événements le 9 avril 2025.	Reportée

6. SÉCURITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
6.1 Améliorer la sécurité des personnes handicapées à l'intérieur des bâtiments municipaux.	Méconnaissance des techniques et des équipements facilitant l'évacuation par l'équipe municipale.	Procéder à l'élaboration d'un plan d'aide à l'évacuation d'urgence spécifiquement pour les personnes vulnérables.	Sécurité publique	En partenariat avec le Service des sports et loisirs, un plan d'évacuation fut élaboré à l'aréna Glencore. Des mains courantes ont été ajoutées. Lors des matchs des Huskies, une personne par secteur est nommée comme soutien aux personnes à mobilité réduite. Une analyse a été produite et des recommandations ont été formulées par la sécurité publique au théâtre du cuivre en avril 2024 afin d'assurer une évacuation efficace des personnes à mobilité réduite.	Réalisée
		Identifier et former les personnes responsables de l'évacuation dans les bâtiments municipaux.	Responsable de chacun des bâtiments Sécurité publique	Un employé de l'organisation des Huskies est identifié comme responsable lors des parties.	Réalisée
6.2 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des mesures d'urgence et des évacuations.	Les employés municipaux éprouvent des difficultés lors d'évacuation de personnes handicapées.	Amorcer des démarches pour développer un protocole d'urgence en cas d'évacuation d'une personne à mobilité réduite.	Sécurité publique Vie active, culturelle et communautaire	Aucune action en 2024.	Reportée
		Dans le plan des mesures d'urgence, élaborer un guide d'accueil des personnes handicapées.	Sécurité publique Vie active, culturelle et communautaire	N/A	Annulée
6.3 Faire connaître le registre des personnes vulnérables de la Ville de Rouyn-Noranda.	Méconnaissance de l'existence du registre des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance en situation d'urgence.	Promouvoir le registre auprès des organismes communautaires du territoire.	Communication Sécurité publique	Publication le 3 décembre 2024, soit à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. Les citoyens concernés sont invités à s'inscrire au programme de recensement des personnes vulnérables en cas de sinistre. En 2024, 87 personnes étaient inscrites au registre.	Réalisée
6.4 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des travaux de voirie.	Lors des travaux de rue, certaines entraves peuvent affecter les déplacements des personnes handicapées et rendre l'accès difficile à leur résidence.	Lors des travaux, informer les citoyens de l'impact des travaux sur l'accessibilité de leur résidence et établir des mesures d'atténuation au besoin.	Ingénierie Sécurité publique	Les citoyens sont avertis systématiquement avec une lettre d'« info-travaux ». Celle-ci mentionne : « Advenant le cas où la personne serait en situation de handicap pendant les travaux, veuillez contacter le chargé de projet au [...] ».	Réalisée

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
		Évaluer si le Service de l'ingénierie peut avoir accès au registre des personnes vulnérables pour en tenir compte lors des travaux de rue.	Ingénierie Sécurité publique	Les données du registre des personnes handicapées ne peuvent pas être partagées au Service de l'ingénierie dû à un enjeu de confidentialité.	Annulée
6.5 Être un acteur dans la lutte aux inégalités et à la maltraitance des personnes vulnérables.	Plusieurs personnes en situation de handicap vivent de la maltraitance.	Sensibiliser et outiller, les employés municipaux ayant un lien direct avec la population en offrant de la formation en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'A.-T.	Sécurité publique Ressources humaines Partenaire : CISSSAT	Pas de formation réalisée en 2024.	Annulée

7. ÉQUIPE MUNICIPALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
7.1 Sensibiliser les élus, les employés et la population aux réalités que peuvent vivre les personnes handicapées.	Méconnaissance de la réalité des personnes vivant avec un handicap.	Réaliser des activités de sensibilisation.	Vie active, culturelle et communautaire Communications	Aucune action en 2024.	Reportée
		Offrir une formation aux employés œuvrant au service à la clientèle permettant de mieux comprendre la différence.	Ressources humaines	Aucune action en 2024.	Reportée
		Au Théâtre du cuivre, former les nouveaux employés sur l'accueil des personnes vivant avec un handicap de la communication.	Vie active, culturelle et communautaire	La formation reste disponible et chaque nouvel employé est invité à suivre cette formation. Une vingtaine d'employés du Théâtre du cuivre ont reçu la formation en 2024.	Réalisée
		Implanter la certification ACCES à la bibliothèque 2025	Vie active, culturelle et communautaire	N/A	Annulée
7.2 Outiller, orienter et encadrer l'ensemble des services municipaux à l'importance d'un environnement bâti universellement accessible et à une approche inclusive.	Le concept d'accessibilité universelle n'est pas connu dans l'ensemble de la sphère municipale et les projets ne sont pas tous élaborés en fonction de ce principe.	Impliquer les directions et services municipaux dans la rédaction et les mises à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Vie active, culturelle et communautaire Tous les services	Les chefs ou coordonnateurs des différents services sont impliqués dans la préparation, la révision et la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Réalisée
7.3 Informer et sensibiliser le personnel municipal sur les notions d'approvisionnement accessible.	Méconnaissance des notions entourant l'approvisionnement accessible par les membres du personnel.	Rechercher et diffuser des outils, des documents de références et des formations concernant l'approvisionnement accessible.	Acquisitions Vie active, culturelle et communautaire	Diffusion des outils trouvés aux différents services municipaux.	Réalisée

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	RÉALISATIONS 2024	ÉTAT
8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux.	Les personnes handicapées ont plus de difficultés à accéder au marché du travail.	Cibler certains postes où les critères pourraient être allégés afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap. (en continu)	Ressources humaines	Accorder une préférence au cours du processus de dotation aux personnes handicapées de compétence équivalente pour les objectifs poursuivis.	Réalisée
		Soutenir la scolarisation des personnes handicapées embauchées à la Ville de Rouyn-Noranda.	Ressources humaines	Assouplissement des critères d'admissibilité afin de soutenir la scolarisation des personnes handicapées.	Réalisée
		Poursuivre les démarches de recherche de formation pour sensibiliser et outiller les gestionnaires sur l'intégration et l'accompagnement d'une main-d'œuvre handicapée.	Ressources humaines CISSAT	La documentation et la formation sont partagées aux différents gestionnaires de la Ville.	Réalisée
		Sensibiliser et outiller l'ensemble des employés sur l'intégration et l'accompagnement de collègues handicapés.			
8.2 Augmenter la représentation des personnes handicapées au sein des comités municipaux.	Faible représentation des personnes handicapées sur les comités municipaux.	Accueillir un représentant des personnes handicapées au comité de la famille et des aînés.	Vie active, culturelle et communautaire	Un membre représentant les personnes handicapées siège maintenant au comité.	Réalisée
		Promouvoir l'importance de l'implication citoyenne auprès des personnes en situation de handicap.	Tous les services	Aucune action en 2024.	Reportée
Autres réalisations	<p>8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux :</p> <p>Dans chaque affichage d'emploi, il est indiqué : « La Ville de Rouyn-Noranda applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature ».</p> <p>La Direction des ressources humaines a adopté comme pratique dans ses processus de dotation les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accorder une préférence au cours du processus de dotation aux personnes handicapées de compétence équivalente pour les objectifs poursuivis. • Utiliser les services de l'organisme Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue afin d'établir un partenariat et d'obtenir des candidatures. <p>Depuis le 1^{er} mars 2024, l'identification des candidats vivant avec un handicap est effectuée dès le début du processus de sélection via un questionnaire d'accès à l'égalité en emploi.</p>				

PLAN D'ACTION 2025-2027

1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
1.1 Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces publics	L'accessibilité de certains parcs et sentiers, du mobilier urbain et de certaines structures de jeu n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Élaborer un Plan directeur des parcs et des espaces verts tenant compte des principes d'accessibilité universelle.	Plan adopté	●			Parcs et équipements
		Mettre en œuvre le plan directeur des parcs et des espaces verts.	Améliorations effectuées	●	●	●	Parcs et équipements
		Déneiger et illuminer le sentier Agnès Dumulon en période hivernale.	Sentier déneigé et illuminé	●	●	●	Parcs et équipements
		Aménager un stationnement permettant l'accès sans obstacle aux jeux aquatiques Agnico Eagle (un sentier en poussière de pierre est déjà aménagé entre le stationnement et les jeux)	Aménagement effectué			●	Parcs et équipements
		Réaménager le parc des Pionniers : réduire les pentes, élargir la piste cyclable et permettre l'accès via la rue.	Travaux effectués		●		Parcs et équipements
		Augmenter la luminosité dans les parcs et espaces sportifs.	Travaux effectués		●		Parcs et équipements
		Aménager le sentier principal des collines Kékéko afin de le rendre accessible aux personnes handicapées.	Aménagement effectué			●	Parcs et équipements
		Améliorer l'accessibilité du parc Édouard en aménageant une zone communautaire et des sentiers accessibles en fauteuil roulant.	Accessibilité améliorée		●		Parcs et équipements
1.2 Améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Certains bâtiments ne sont pas universellement accessibles (entrée, porte, ascenseur, comptoir d'accueil, etc.)	S'assurer que la réfection des bâtiments tient compte de l'ensemble des améliorations à apporter pour rendre le bâtiment accessible.	Améliorations apportées lors des rénovations (adaptabilité)	●	●	●	Immeubles
		Construire le vestiaire du parc St-Luc selon les normes d'accessibilités.	Vestiaire construit	●			Immeubles
	Plusieurs obstacles à l'accessibilité universelle ont été répertoriés dans le rapport sur l'accessibilité produit par le service des immeubles.	Allouer au Service des immeubles un budget permettant d'améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Améliorations apportées aux bâtiments	●	●	●	Immeubles

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
1.3 Améliorer l'accessibilité aux espaces de stationnement pour personnes handicapées	Plusieurs obstacles naturels et physiques sont présents entre l'espace de stationnement et les lieux publics.	Assurer la continuité d'un contrat de déneigement des stationnements pour personnes handicapées.	Espaces déneigés	●	●	●	Travaux publics
		Effectuer une analyse de l'accès au trottoir à partir des espaces de stationnement et des parcomètres.	Rapport d'analyse produit		●		Aménagement du territoire Travaux publics Sécurité publique
		Réaliser les interventions prioritaires à la suite de l'analyse de l'accès aux trottoirs et aux parcomètres à partir des espaces de stationnement.	Interventions réalisées			●	Aménagement du territoire Travaux publics Sécurité publique
		Aménager des stationnements pour personnes handicapées à proximité de l'entrée de la plage Kiwanis.	Stationnement aménagé		●		Travaux publics Parcs et équipements
		Installer des mécanismes de paiement électronique à distance pour les stationnements pour personnes handicapées.	Parcomètres installés	●	●	●	Travaux publics Sécurité publique
		Ajouter des espaces de stationnements devant les bâtiments municipaux selon les besoins.	Espaces ajoutés	●	●	●	Travaux publics Aménagement du territoire Sécurité publique
		Implanter une solution afin que la Ville reçoive des rétroactions sur l'accessibilité de ses bâtiments (en suivi du rapport sur l'accessibilité produit par le service des immeubles en 2024).	Solution implantée		●	●	Services communautaires et de proximité

2. HABITATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
2.1 Améliorer l'offre de logements et de bâtiments adaptés sur le territoire	Il est difficile pour les personnes handicapées d'adapter leur domicile.	Collaborer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) avec la Société d'habitation du Québec.	Dossiers traités	●	●	●	Urbanisme
	Les principes d'accessibilité universelle sont souvent méconnus.	Partager des outils de communication afin de sensibiliser les citoyens, commerçants et entrepreneurs sur les obstacles que rencontrent les personnes handicapées.	Dépliants offerts au bureau des permis et certificats	●	●	●	Émission des permis et inspection Communications

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
3.1 Augmenter la représentation des personnes handicapées dans les documents officiels	Le personnel de la Direction des communications manque de formation.	Former les équipes de communication à l'utilisation d'un langage inclusif et bien vulgarisé pour les gens avec des difficultés en littératie.	Formation offerte	●			Communications
	Nous disposons de peu d'images et de témoignages représentatifs.	Créer une banque d'images et de témoignages inclusifs, incluant des personnes handicapées.	Banque d'images créée pour le service des communications		●		Communications
		Dans nos séances de photographie, mettre en valeur des personnes handicapées.	Personnes handicapées photographiées	●	●	●	Communications
3.2 Améliorer la communication des ressources, services et programmes pour personnes handicapées	Nous avons de la difficulté à identifier les personnes handicapées dans nos consultations citoyennes.	Ajouter une question sur le handicap du citoyen dans les questionnaires.	Personnes handicapées consultées	●	●	●	Communications
	Nous avons de la difficulté à identifier les canaux préférés par les personnes handicapées.	Recueillir des statistiques sur l'utilisation des différents canaux de communication.	Données recueillies	●			Communications
	Nos supports de communication présentent des niveaux d'accessibilité variables.	Mettre à jour le site Web de la Ville afin qu'il respecte les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1 ¹	Normes (WCAG 2.1) respectées par le site Web	●			Communications
		Créer une campagne de sensibilisation annuelle pour mettre en valeur les services et programmes disponibles.	Informations transmises aux différentes organisations de personnes handicapées		●		Communications
		Implanter l'outil d'accessibilité UserWay sur le site Web de la Ville.	Outil implanté et pastille Userway cliquable ajoutée sur le site Web de la Ville	●	●		Technologies de l'information Services communautaires et de proximité Communications
	Il est parfois difficile de trouver les ressources, services ou programmes offerts aux citoyens vivants avec un handicap.	Créer un onglet intitulé <i>Bottin des organismes</i> dans la section <i>Accessibilité</i> du site Web de la Ville afin de regrouper, sur une seule page, toutes les ressources destinées aux personnes handicapées.	Informations rendues disponibles sur le site Web de la Ville		●		Communications Services communautaires et de proximité

¹ Les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1 sont un ensemble de directives internationales visant à rendre le contenu Web accessible à tous, y compris aux personnes handicapées, sur divers appareils.

4. TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
4.1 Créer des environnements sécuritaires favorables aux déplacements des personnes à mobilité réduite en fonction du rapport d'optimisation sur le transport des personnes	Les personnes handicapées vivent des difficultés à se déplacer.	Valider la couverture du mobilier urbain en cohérence avec les déplacements des citoyens en vue d'aménager des aires de repos supplémentaires.	Rapports produits : * Centre-ville et Vieux-Noranda (2026) * Quartiers périphériques (2027)		●	●	Aménagement du territoire Parcs et équipements
		Pour l'installation des terrasses saisonnières de restauration, valider le parcours sans obstacle pour les personnes à mobilité réduite et effectuer les ajustements nécessaires.	Évaluation et installation effectuées	●	●	●	Aménagement du territoire Immeubles Travaux publics
		Installer des rampes d'accès temporaires devant les commerces où sont présents des obstacles à la mobilité lors de la zone piétonne.	Rampes d'accès installées	●	●	●	Aménagement du territoire Parcs et équipements
		Lors du remplacement d'un feu de circulation aux intersections, évaluer la faisabilité d'ajouter des signaux sonores selon l'utilisation des passages piétons.	Analyse des besoins et des coûts effectués	●	●	●	Ingénierie Aménagement du territoire Vie communautaire et événements (Comité sur le transport des personnes) Travaux publics (Comité de circulation)
		Analyser la durée des feux de circulation aux passages piétons, afin de permettre une traverse sécuritaire pour tous.	État de la situation effectué		●		Ingénierie Vie communautaire et événements (Comité sur le transport des personnes) Travaux publics (Comité de circulation) /Guide de Piétons Québec et de Vélo-Québec)
		Lors de réfection de voirie, réaliser une analyse permettant de cibler les améliorations à apporter afin de s'assurer que les traverses de rue soient sécuritaires.	Analyse produite et améliorations apportées aux voies publiques	●	●	●	Ingénierie Aménagement du territoire Travaux publics (Comité de circulation)

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
4.2 Offrir un service de transport adapté répondant aux besoins	Le transport adapté ne répond pas parfaitement aux besoins des personnes handicapées.	Faire un état de la situation du transport adapté et le présenter au comité de la famille et des aînés.	Document remis et présenté		●	●	Services communautaires et de proximité <i>Partenaire : Transport adapté Rouyn-Noranda</i>
		Mettre en service un véhicule pour étendre l'offre de transport adaptée sur tout le territoire, sept jours sur sept incluant les soirées.	Un autobus est mis en service	●			Vie communautaire et événements <i>Partenaire : Transport adapté Rouyn-Noranda</i>

5. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
5.1 Améliorer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour municipal	Le personnel du camp de jour ne connaît pas bien les défis d'intervention avec certains enfants à besoins particuliers.	Faciliter l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers par des rencontres avec tous les parents demandant un accompagnement pour leur enfant.	Enfants intégrés	●	●	●	Sports et loisirs
		Offrir une formation spécifique annuellement au sujet de l'animation avec les enfants à besoins particuliers.	Personnel formé	●	●	●	Sports et loisirs <i>Partenaires : CISSSAT, ARLPHAT</i>
	Les accompagnateurs en camp de jour ne sont pas tous spécialisés dans un domaine connexe à l'école.	Faire du recrutement au niveau collégial et universitaire afin d'embaucher des accompagnateurs ayant une formation en lien avec l'emploi.	Recrutement effectué et plus d'étudiants dans un domaine lié au travail avec les enfants sont embauchés		●	●	Sports et loisirs
	Avec l'augmentation du nombre de demandes d'accompagnement chaque année, le nombre d'accompagnateurs embauchés est insuffisant pour le nombre de demandes d'accompagnement reçues.	Augmenter le nombre d'accompagnateurs travaillant au camp de jour en fonction du nombre de demandes d'accompagnement soumises à l'inscription.	Accompagnateurs embauchés	●	●	●	Sports et loisirs
5.2 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers	Certains enfants peuvent vivre du rejet en lien avec leurs différences.	Réaliser, sous forme de jeu, des ateliers de sensibilisation aux différents types d'incapacité que peuvent vivre d'autres jeunes du camp de jour.	Activité de sensibilisation incluse dans la programmation de chaque camp de jour	●	●	●	Sports et loisirs
5.3 Améliorer l'accessibilité aux activités sportives et culturelles	Il est difficile pour les personnes en situation de handicap de prendre part à des activités sportives.	Permettre une meilleure accessibilité des gymnases lorsque la Ville y organise des activités.	Activités sportives en gymnase planifiées majoritairement dans des gymnases accessibles	●	●	●	Sports et loisirs <i>Partenaire : ARLPHAT</i>
		Offrir certaines activités accessibles gratuitement à la population.	Séances de conditionnement physique, Zumba, jeux et autres activités offertes dans des milieux accessibles		●	●	Sports et loisirs <i>Partenaire : ARLPHAT</i>
5.4 Améliorer l'accessibilité aux grands événements	Certains grands événements tels qu'Osisko en lumière et la Fête d'hiver sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Modifier le formulaire de demande de soutien financier de la <i>Politique de soutien aux organismes</i> afin de sensibiliser et d'inciter les organisateurs d'événements à tenir compte de l'accessibilité universelle.	Points supplémentaires accordés au pointage total des demandes d'événements qui favorisent l'accessibilité à leur événement	●			Vie communautaire et événements

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
		Sensibiliser et encourager les organisateurs de festivals ou d'événements et les lieux de diffusion à offrir gratuitement les accès aux accompagnateurs possédant une carte accompagnement loisir (CAL).	Carte accompagnement loisir (CAL) promue auprès des promoteurs d'événements et des lieux de diffusion	●			Vie communautaire et événements Communications

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
6.1 Améliorer la sécurité des personnes handicapées à l'intérieur des bâtiments municipaux	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les techniques et les équipements facilitant l'évacuation des personnes handicapées.	Procéder à l'élaboration de plans d'aide à l'évacuation d'urgence spécifiquement pour les personnes vulnérables.	Nouveaux plans élaborés	●	●	●	Sécurité publique
6.2 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des mesures d'urgence et des évacuations	Les employés municipaux font face à des problématiques pour l'évacuation de personnes handicapées.	Amorcer des démarches pour développer un protocole d'urgence en cas d'évacuation d'une personne handicapée.	Protocole élaboré et mis en place			●	Sécurité publique Services communautaires et de proximité
6.3 Faire connaître le registre des personnes vulnérables de la Ville de Rouyn-Noranda	La communauté ne semble pas connaître l'existence du registre des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance en situation d'urgence.	Promouvoir le registre auprès des organismes communautaires du territoire.	Promotion effectuée	●	●	●	Communications Sécurité publique
6.4 Améliorer la sécurité des personnes handicapées lors des travaux de voirie	Lors des travaux de rue, certaines entraves peuvent affecter les déplacements des personnes handicapées et rendre l'accès difficile à leur résidence.	Lors des travaux, informer les citoyens de l'impact des travaux sur l'accessibilité de leur résidence et établir des mesures d'atténuation au besoin.	Information transmise aux citoyens Mesures d'atténuation réalisées	●	●	●	Ingénierie Sécurité publique

7. ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
7.1 Sensibiliser les élus, les employés et la population aux réalités que peuvent vivre les personnes handicapées	Les membres de l'organisation municipale et de la communauté connaissent mal la réalité des personnes handicapées	Réaliser des activités de sensibilisation avec les employés de la Ville (p. ex. faire vivre une situation de handicap aux différents employés de la Ville afin de les sensibiliser à la réalité d'une personne handicapée).	Activités de sensibilisation avec les différents départements municipaux tenues		●	●	Services communautaires et de proximité Communications
		Offrir une formation aux employés œuvrant au service à la clientèle afin de leur permettre de mieux comprendre « la différence ».	Formation offerte (OPHQ : mieux accueillir les personnes handicapées)	●	●	●	Ressources humaines
		Former les nouveaux employés du Théâtre du cuivre sur l'accueil et l'évacuation des personnes avec un handicap.	Formation offerte	●	●	●	Culture
		Offrir la formation pour du loisir inclusif de l'AQLPH aux employés municipaux concernés.	Formation offerte	●	●	●	Services communautaires et de proximité Ressources humaines
7.2 Outiller, orienter et encadrer l'ensemble des services municipaux à l'importance d'un environnement bâti universellement accessible et à une approche inclusive	Le concept d'accessibilité universelle n'est pas connu dans l'ensemble de la sphère municipale et les projets ne sont pas tous élaborés en fonction de ce principe.	Impliquer les directions et services municipaux dans la mise à jour annuelle du <i>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées</i> et dans la production de son bilan.	Cadres et professionnels impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action	●	●	●	Tous les services
7.3 Informer et sensibiliser le personnel municipal sur les notions d'approvisionnement accessible	Les employés municipaux ne connaissent pas bien les notions entourant l'approvisionnement accessible.	Rechercher et diffuser des outils, des documents de références et des formations concernant l'approvisionnement accessible.	Outils diffusés dans les différents services municipaux	●	●	●	Acquisitions Services communautaires et de proximité

8. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS	OBSTACLES	MESURES PRÉVUES	INDICATEUR	ÉCHÉANCE			RESPONSABLES
				2025	2026	2027	
8.1 Favoriser l'accessibilité aux emplois municipaux	Les personnes handicapées ont plus de difficultés à accéder au marché du travail.	Cibler certains postes pour lesquels les critères d'embauche pourraient être allégés afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.	Critères d'embauche révisés pour certains postes	●	●	●	Ressources humaines
		Poursuivre les démarches de recherche de formation pour sensibiliser et outiller les gestionnaires et cols blancs sur l'intégration et l'accompagnement d'une main-d'œuvre handicapée.	Activité de sensibilisation tenue et documentation partagée	●	●	●	Ressources humaines Services communautaires et de proximité <i>Partenaire : CISSSAT</i>
		Sensibiliser et outiller l'ensemble des employés sur l'intégration et l'accompagnement de collègues handicapés.	Activité de sensibilisation tenue et formation offerte à la coordonnatrice en développement social et communautaire (Vers un milieu de travail plus inclusif)	●	●	●	Ressources humaines Services communautaires et de proximité
		Élaborer une politique d'accès à l'égalité en emploi, afin de favoriser l'embauche de personnes faisant partie des minorités visibles, dont celles vivant avec un handicap.	Politique adoptée		●		Ressources humaines
8.2 Augmenter la représentation des personnes handicapées au sein des comités municipaux	Les personnes handicapées sont faiblement représentées au sein des comités municipaux	Promouvoir l'importance de l'implication citoyenne (p. ex. au sein de comités municipaux) auprès des personnes en situation de handicap.	Promotion effectuée	●	●	●	Tous les services

BOTTIN DES ORGANISMES

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Abitibi-Témiscamingue (AQEPA)

C. P. 344, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

Téléphone : 819 917-5399

Web : aqepa.org/aqepa-abitibi-temiscamingue | Courriel : aqepa.abitibi-temiscamingue@aqepa.org | Facebook : [AQEPA Abitibi-Témiscamingue](#)

Favoriser et promouvoir l'inclusion sociale des jeunes vivant avec une surdité par le développement de leur plein potentiel.

Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue (APHVAT)

891, rue Perreault Est, RC-05, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5

Téléphone : 819 762-2823 | Sans frais : 1 844 762-2823

Web : aphvat.com | Courriel : aphvat@gmail.com | Facebook : [Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

Promotion et défense des droits des personnes handicapées visuelles. Services complémentaires afin de favoriser l'intégration sociale (information, écoute et soutien, accompagnement pour des rendez-vous médicaux, vie associative).

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT)

141, 7^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1P2

Téléphone : 819 762-8121

Web : arlphat.ca | Courriel : info@arlphat.com | Facebook : [Arlphat - Ass. de loisirs pour personnes handicapées de l'A-T](#)

Promouvoir le loisir des personnes handicapées. Promouvoir le droit, la participation et la libre expression, et l'accès à tous les champs d'intervention du loisir pour les personnes handicapées.

Centre de jour - Les Intrépides

670, rue Barrette, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6J9

Téléphone : 819 797-8454 | Télécopieur : 819 797-8403

Web : lesintrepides.ca/centre-de-jour | Courriel : centredejour@lesintrepides.ca | Facebook : [Les intrépides de Rouyn-Noranda Inc.](#)

Centre d'activités adaptées (large éventail d'activités et de stimulation - loisirs enrichissantes, sportives, artistiques, éducatives et culturelles) pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou autres limitations. Activités éducatives qui visent le bien-être psychosocial. Milieu sécuritaire et stimulant.

La maison Émile Aurélie | Association pour l'intégration sociale (AIS)

1249, avenue Granada, Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1G8

Téléphone : 819 797-9587

Web : emileaurelie.com | Courriel : administration@aisrn.com | Facebook : [La maison Émile Aurélie \(Association pour l'intégration sociale\)](#)

Soutenir, regrouper et informer les parents d'enfants vivant avec une déficience intellectuelle ou physique familles. Services personnalisés (répit dépannage, du gardiennage, un camp estival, un groupe d'activités pour les jeunes, etc.).

La Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

380, avenue Richard, bureau 203, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4L3

Téléphone : 819 762-8116 | Téléc. : 819 762-6848

Web : laressource.org | Courriel : info@laressource.org | Facebook : [La Ressource pour personnes handicapées ATNQ](#)

Service individuel visant l'intégration, la réadaptation, le maintien dans le milieu et la stimulation précoce. Aide palliative au réseau gouvernemental. Avance de fonds, équipements et adaptation spécialisés, activités-enfants, adaptation de domicile, camp d'été, transports pour soins spécialisés, dépannage, répit-gardiennage, service d'interprétariat, oxygénothérapie.

Le Pilier | Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue (PATCAT)

50, rue Perreault Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2T4

Téléphone : 819 917-5487, poste 406

Web : pilieratcat.qc.ca | Courriel : direction@pilieratcat.qc.ca | Facebook : [Le Pilier](#)

Vient en aide aux personnes ayant subi un traumatisme crânio-cérébral ainsi qu'à leurs proches. Accompagnement, référence, cafés-rencontres, activités socioculturelles et sportives, implication citoyenne, aide individuelle.

Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue (PCAT)

891, rue Perreault Est, RC-05, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5

Téléphone : 819 762-3505 | Ligne d'écoute pour aînés : 819 762-4611 | Travailleuse de milieu : 819 277-1828

Web : parrainage-at.ca | Courriel : parrainagecivique.pcat@gmail.com | Facebook : [Parrainage Civique de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

Favoriser une relation d'amitié et d'entraide entre une personne bénévole et une personne filleule, ayant une ou des incapacités physiques et/ou intellectuelles ou étant une personne aînée. Accompagnement, écoute, support, sensibilisation et transformation sociale

Regroupement des associations des personnes handicapées (RAPHAT)

330, rue Perreault Est, local 105, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6

Téléphone : 819 762-8956

Web : raphat.ca | Courriel : info@raphat.ca | Facebook : [Raphat](https://www.facebook.com/Raphat)

Défense des droits et promotion des intérêts des personnes handicapées. Favorise l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap par le biais d'information, de soutien, d'accompagnement et de mobilisation, en collaboration avec son milieu.

Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue (SAAT)

324, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1P2

Téléphone : 819 762-2700

Web : autismeabitibi.wordpress.com | Courriel : dg@autismeabitibi.com | Facebook : [Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue](https://www.facebook.com/Société-de-l'autisme-de-l-Abitibi-Témiscamingue)

Services à la personne autiste et à sa famille (promouvoir et de défendre leurs droits et intérêts, de les accompagner dans leur cheminement, de briser l'isolement et finalement de favoriser l'inclusion pour parvenir à une véritable participation sociale).

RÉFÉRENCES

Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022, Statistique Canada, données pour le Québec. Adapté par Gouvernement du Québec, Statistiques sur les personnes handicapées.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/statistiques#:~:text=Taux%20d'incapacit%C3%A9,monter%20ou%20descendre%20un%20escalier>)

Gouvernement du Québec, Définition du terme Personne handicapée, <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/definition-personne-handicapee>

Gouvernement du Québec, Statistiques sur les personnes handicapées. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/statistiques>

Institut de la statistique du Québec, Projections de population – MRC (municipalités régionales de comté), Rouyn-Noranda, scénarios de 2025, 8 octobre 2025.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>

Langevin J, Rocque S, Chalghoumi H, Ghorayeb A. (2011). *Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal – Accessibilité universelle et designs contributifs (version 5.3)*. Québec : Université de Montréal.

Légis Québec, e-20.1 - Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/e-20.1>

Ministère de l'Éducation, Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, Rapport 2023.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_Web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2023.pdf

Office des personnes handicapées du Québec (2022). *Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées : volet – Municipalités, 2^e édition, 2022*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office.